Rapport d'activité 2022



[Inauguration] des nouveaux locaux de Clermont-Ferrand et Grenoble

[Les services d'information aux salariés] font peau neuve

[Une nouvelle offre de service] à destination des entreprises

Une année d'innovations et un premier bilan très positif après 3 ans



[édito de la présidence]

Après deux années de crise sanitaire, l'actualité de 2022 aura été marquante entre la crise énergétique et l'inflation liées à la guerre en Ukraine et l'accélération des mutations (écologiques, numériques…) auxquelles notre société est confrontée. Autant de bouleversements qui ont été au cœur des préoccupations des entreprises, qui ont fait preuve d'une exceptionnelle résistance, et qui ont eu des impacts notables sur les politiques en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle.

À travers notre expertise en analyse des besoins en emplois et compétences du territoire, nous avons été aux premières loges pour appréhender ces transformations et avons su observer leurs répercussions sur les reconversions et mobilités professionnelles des salariés.

Ce contexte bien particulier aurait pu freiner la stratégie ambitieuse que nous portons depuis 2019 mais nous avons continué à nous adapter avec réactivité et agilité face à ces bouleversements.

Outre le déploiement toujours plus efficace de nos dispositifs de reconversion professionnelle, nous avons renforcé notre laboratoire d'innovation avec le lancement de deux plateformes digitales : « MAUDE, Métiers d'AUjourd'hui et de Demain pour me reconvertir » et « LISE, le LIen entre les Salariés et les Entreprises ». Nous vous les présentons, avec une certaine fierté, dans les pages suivantes. Nous avons aussi conçu de nouveaux services, que nous proposons aux salariés dans nos trois Espace Territoriaux de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand, mais aussi sur une douzaine de permanences implantées sur toute la région. Nous avons en effet fait le choix depuis 2020, d'investir dans les territoires, afin d'être au plus près des salariés et de nos partenaires pour répondre au mieux à l'enjeu national de la réussite des reconversions et des mobilités professionnelles intersectorielles.

Cette année 2022 a aussi été marquée par une action plus volontariste auprès des entreprises visant à les accompagner sur les problématiques en ressources humaines qu'elles rencontrent : difficultés de recrutement de certains profils, mutations de leur activité…

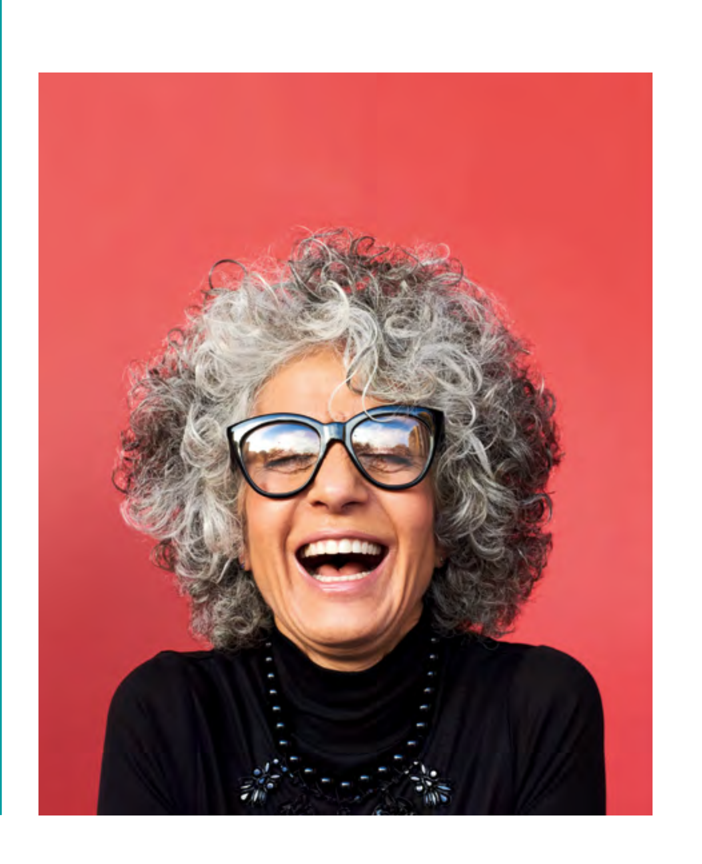
Enfin, nous avons naturellement poursuivi notre large politique partenariale, coopérant avec des acteurs d'horizons différents, en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle.

Ce nouveau rapport d'activité illustre l'ensemble de ces dynamiques mettant l'accent sur la manière dont nous les avons déployées, dans le respect de nos valeurs. Après trois années d'existence et à l'aube d'une probable évolution du cadre législatif de la formation professionnelle, nous dressons aussi dans ce document un bilan de notre activité et mettons en lumière la notoriété et les résultats remarquables que nous avons obtenus.

Il nous tient à cœur de souligner que la réussite de cette grande mission d'utilité publique, a été possible grâce à la confiance que nous accorde l'État au niveau national et en région, à l'ensemble de nos partenaires mais surtout grâce à l'investissement et à l'expertise d'une équipe remarquable composée de femmes et d'hommes, administrateurs et collaborateurs de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes.

Claude Bost et **Maurice Croppi**,
Président et Vice-Président de
Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes

[sommaire]



LA GOUVERNANCE DE TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHONE-ALPES

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes est pilotée par une gouvernance paritaire constituée de représentations syndicales salariales et patronales. Ce Conseil d'Administration est présidé par Claude Bost, représentant de la CFDT et son Vice-Président Maurice Croppi, représentant du MEDEF.

LE BUREAU

au 31 décembre 2022

10 Administrateurs composent le bureau de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes.



Léa ABOU-SAADA MEDEF



Saïd ANDALOUSSI FO



Claude BOST CFDT



Bruno CANET CFE-CGC



Christian COCHET CPME



Maurice CROPPI MEDEF





Michèle GARDE U2P



Serge GERI CPME

Eric LAVIGNE CFTC



Jean-Louis REYNAUD CGT

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31 décembre 2022

20 Administrateurs et 15 suppléants composent le Conseil d'Administration de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes.

Collège salariés

CFDT
Claude BOST
Président
Gilles VERNE
Belaid IBRAHIM-OUALI
(Suppléant)

CFE-CGC
Bruno CANET
Nathalie MILANETTI
Stéphane DEVILLE
(Suppléant)
Olivier ROSAND
(Suppléant)

FO
Saïd ANDALOUSSI
Agnès LECOLANT
Michelle LEYRE
(Suppléante)
Lionel MARTIN
(Suppléant)

CFTC
Eric LAVIGNE
Secrétaire
Hafida MOURON
Sandrine RENARD
(Suppléante)

CGT
Jean-Louis REYNAUD
Trésorier adjoint
Pascaline FOURGOUX
Mylène CHARRE
(Suppléante)

Collège employeurs

MEDEF
Maurice CROPPI
Vice-Président
Léa ABOU-SAADA
Sophiane BOUCHETOB
Yann PROBST
Christine SESTIER
Françoise GARCIN LEFEBVRE
(Suppléante)
Sidonie KOHLER
(Suppléante)
Patricia TRONEL
(Suppléante)
David GAND
(Suppléant)

CPME
Serge GERI
Trésorier
Christian COCHET
Roland MOUCHARD
Cyril AMPRINO
(Suppléant)
Eric BEAUCHAMPS
(Suppléant)
Cyrille FARGETTE
(Suppléant)

U2P
Michèle GARDE
Secrétaire Adjointe
Sylvie POUPEL
(Suppléante)

CPME MEDEF
Guy CHIFFLOT



Stéphane GIBOUDAUD

La direction générale de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes est assurée par Stéphane Giboudaud.

Investissement et innovation: maîtres-mots des instances paritaires

6 168

heures d'engagement des Administrateurs en 2022. Cela représente 771 jours pour continuer de faire rayonner Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, ses dispositifs et ses services et ainsi répondre aux missions confiées par l'État au travers de la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

La Présidence et les Administrateurs de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, lors des instances, commissions, réunions et groupes de travail menés tout au long de l'année, ont souhaité mettre une nouvelle fois l'innovation au cœur de leurs décisions stratégiques et opérationnelles, afin de continuer à s'adapter aux besoins en compétences du territoire et ainsi favoriser la transition professionnelle et l'emploi dans la région Auvergne Rhône-Alpes.


1


2

Serge Geri[1],

Trésorier

Jean-Louis Reynaud[2],

Trésorier adjoint

Tout au long de l'année 2022, les Trésoriers de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes ont bénéficié, pour assurer leur mission, de la qualité de leurs relations tant avec la direction et les équipes administratives qu'avec la Présidence de l'association, mais également du professionnalisme de leurs interlocuteurs. Le fonctionnement paritaire de la structure s'est attaché à respecter, au plan prévisionnel et au plan du suivi des décisions prises, les recommandations de Certif Pro comme les engagements conclus dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Moyens. Pour harmoniser les contrôles opérés par les Trésoriers lors de leurs séances bimensuelles de signature et sécuriser le processus, ils ont aussi élaboré un document formalisé, désormais systématiquement mis en œuvre. Malgré la diminution des moyens affectés par France compétences en 2022 pour financer les Projets de Transition Professionnelle (PTP) par rapport à 2021, le volume des dossiers financés est resté à un niveau honorable. Cependant, un certain nombre de dossiers pourtant « probants », c'est-à-dire a priori finançables, n'a malheureusement pu être pris en charge en raison d'un budget contraint. Seulement quelques projets ont également pu être financés dans le cadre du dispositif de Transitions collectives, malgré les efforts réalisés par la structure. Une nouvelle réforme de la formation étant annoncée, gageons que l'efficacité des associations Transitions Pro régionales, en particulier leur gestion paritaire, sera de nature à inspirer favorablement le législateur lors de ses décisions.


1


2

Éric Lavigne[1],

Secrétaire

Michèle Garde[2],

Secrétaire adjointe

À travers notre mission au sein du Bureau de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, nous contribuons à concrétiser la reconversion professionnelle de nombreux salariés avec une équité soignée et mesurée, en prise avec le territoire et ses besoins en matière de compétences. Nous avons par exemple participé au groupe de travail sur la mise à jour de la liste des métiers porteurs à forte perspective d'emploi aujourd'hui et demain. Nous travaillons aussi régulièrement aux côtés du directeur général et de ses équipes autour de projets innovants.

La Commission d'Instruction paritaire

Les partenaires sociaux constituent également la Commission d'Instruction de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes.
Chaque mois, ils sont amenés à prendre les décisions concernant les dossiers de financement déposés par les salariés au titre du Projet de Transition Professionnelle (PTP), du dispositif démissionnaire et du dispositif de Transitions collectives.

Comme chaque année, la Commission d'Instruction a à cœur d'assurer un traitement des dossiers de financement qui soit le plus transparent et équitable possible. Pour cela, elle s'appuie sur des règles communes à tous les Transitions Pro, une liste de priorités revues annuellement à partir des recommandations de France compétences et des décisions du Conseil d'Administration.

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a également en charge le jury décernant la certification interprofessionnelle CléA.

Composé de partenaires sociaux, le jury se réunit afin d'examiner les dossiers des salariés et délivrer la certification CléA.

Une Commission paritaire a également été mise en place pour réaliser un suivi du plan de développement territorial de CléA visant à développer l'usage de cette certification par le public salarié. En 2022, les membres de la Commission CléA se sont réunis à cinq reprises.

Après trois ans d'existence, les chiffres sont remarquables et montrent l'investissement des équipes de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, de son Conseil d'Administration et de sa Commission d'Instruction :

En 2020

- 1 950 dossiers PTP financés à hauteur de 50 millions d'euros
- 1 795 dossiers du dispositif démissionnaire validés
- 358 certifications CléA validées
- 130 dossiers d'accompagnement à la VAE financés

En 2021

- 2 411 dossiers PTP financés à hauteur de 66,2 millions d'euros
- 3 034 dossiers du dispositif démissionnaire validés
- 1 057 certifications CléA validées
- 387 dossiers d'accompagnement à la VAE financés

En 2022

- 2 492 dossiers PTP financés à hauteur de 72,7 millions d'euros
- 3 228 dossiers du dispositif démissionnaire validés
- 1 136 certifications CléA validées
- 281 dossiers d'accompagnement à la VAE financés



Serge Geri,

Président de la Commission d'Instruction



Bruno Canet,

Vice-Président de la Commission d'Instruction

Tout au long de l'année 2022, l'instruction par les équipes techniques de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes des demandes des salariés dans le cadre des dispositifs « Projets de Transition Professionnelle » (PTP) et « démissionnaires » a permis à la Commission paritaire d'Instruction des dossiers de prendre des décisions motivées. Ces décisions sont fondées sur l'analyse des demandes au regard de 3 critères : la cohérence des projets, la qualité aux plans pédagogique et financier des formations proposées et enfin les perspectives d'emploi pour les métiers visés. En ce qui concerne les PTP, l'année a été marquée par un taux de prise en charge qui est resté élevé, les moyens financiers réservés précédemment à certains dossiers ayant été libérés en raison de la crise Covid. Quant aux projets démissionnaires, la Commission a pu valider le caractère réel et sérieux de la plupart de ceux-ci. Par contre, le nouveau dispositif de « Transitions collectives », mis en place en cours d'année 2021 n'avait pas encore, fin 2022, trouvé son public malgré les aménagements qui lui avaient été apportés par le législateur.Aujourd'hui, pour le dispositif PTP, les fonds confiés seront en diminution sensible. Le dispositif démissionnaire continuera sa performance, et peu d'attente sur TransCo. La Commission d'Instruction de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes reste en ordre de marche pour permettre, en 2023, l'ouverture de transitions à l'initiative des salariés, enjeu stratégique pour les individus, les entreprises, les branches et les territoires.

Un engagement fort au sein du réseau national des Transitions Pro et auprès de Certif Pro

Il existe une association Transitions Pro dans chaque région française en métropole et outre-mer. Ce maillage permet d'être au plus près des salariés qui souhaitent se reconvertir et des acteurs territoriaux de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le réseau des Transitions Pro est coordonné par l'association paritaire nationale Certif Pro. Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes joue un rôle majeur au sein de ce réseau et est particulièrement active tant sur le plan politique que technique.

Ainsi, en 2022, la Présidence, la direction générale et les équipes ont continué de contribuer à de nombreux projets nationaux, parfois portés par Certif Pro.

Système d'Information commun au réseau

- Co-animateur du pilotage général et des instances au sein de France compétences
- Co-pilote du domaine 2 (pilotage d'activité et reporting)
- Co-pilote du domaine 1 (gestion des dispositifs)
- Pilote des travaux de l'univers finance de notre outil commun de Business Intelligence

Groupe de travail Certif Pro «Recommandation»
Co-pilote paritaire et membre technique

Groupe de travail Certif Pro «Communication»
Co-pilote paritaire et membre technique

Groupe de travail Certif Pro «Suivi de la mise en œuvre du CEP»
Co-pilote paritaire et membre technique

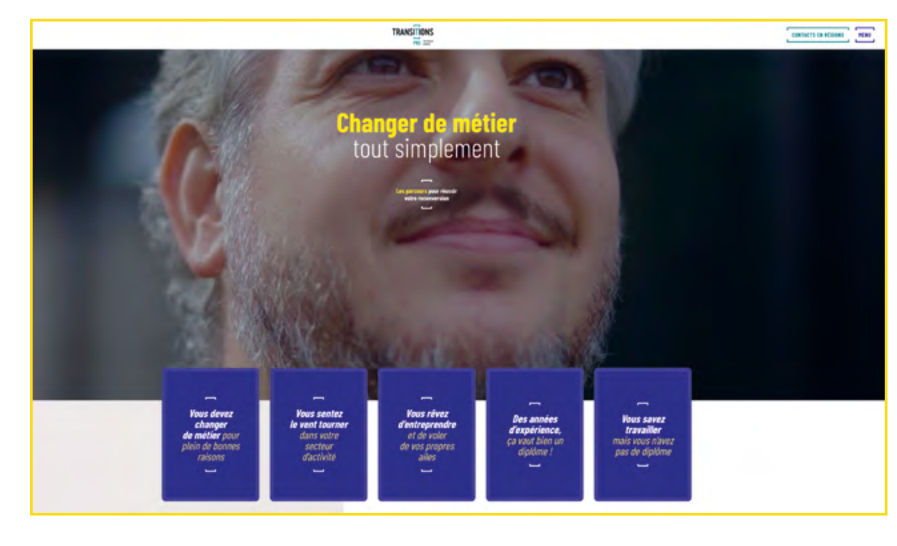
Groupe de travail plénier de Certif Pro et du comité de coordination avec France compétences
Membre

Groupe de travail CléA
Membre

Groupe de travail «Expérimentation VAE-PTP»
Membre

QUELQUES RÉALISATIONS NATIONALES, AVEC LA CONTRIBUTION DE TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- La mise en ligne d'un portail national accessible via **www.transitionspro.fr**.
- La mise en place de la nouvelle gouvernance et contractualisation entre France compétences, la Caisse des Dépôts et le réseau des Transitions Pro, au service du Système d'Information commun au réseau.



[Page d'accueil du site de Transitions Pro]

Une équipe aux multiples talents

Au sein de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, une soixantaine de collaborateurs, des hommes et des femmes de tout âge, aux profils et venant d'horizons variés, œuvrent chaque jour pour faciliter la reconversion professionnelle des salariés du privé sur le territoire, en s'appuyant sur leurs nombreuses expertises.

Les chargés d'information et d'instruction, chargés d'ingénierie de parcours et d'instruction et développeurs territoriaux exercent dans les nouveaux locaux de Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble, au contact du public, sous le pilotage d'une responsable d'Espace Territorial.

Les autres collaborateurs sont au siège régional à Lyon et sont pour la plupart rattachés à des « services supports », comme par exemple, le Centre de Relation Multicanal qui répond, en distanciel, aux demandes des salariés et le Pôle de Gestion Administrative qui est le chef-lieu des opérations de remboursement des milliers de dossiers validés par la Commission d'Instruction chaque année.

En 2022, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes s'est fixée pour objectif de renforcer sa position d'acteur référent des reconversions et des transitions professionnelles sur le territoire en faisant mieux connaître les dispositifs et les services à la disposition des salariés pour leur permettre de concrétiser leur projet de reconversion.

Ainsi, trois développeurs territoriaux sont venus rejoindre les équipes des Espaces Territoriaux pour créer de nouvelles synergies partenariales en proximité et faire connaître aux entreprises les outils existants pour faciliter la mobilité professionnelle de leurs salariés.

La création des fonctions de responsable communication et marketing digital et de chargé de communication et content, au siège régional, ainsi que la mise en place de référents communication dans chacun des Espaces Territoriaux, ont également permis de renforcer l'ambition visant à faire rayonner Transitions Pro sur l'ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.



au 31 décembre 2022

7 *Chargés d'accueil multicanal dont 1 CDD*

16 *Chargés d'information et d'instruction dont 4 CDD*

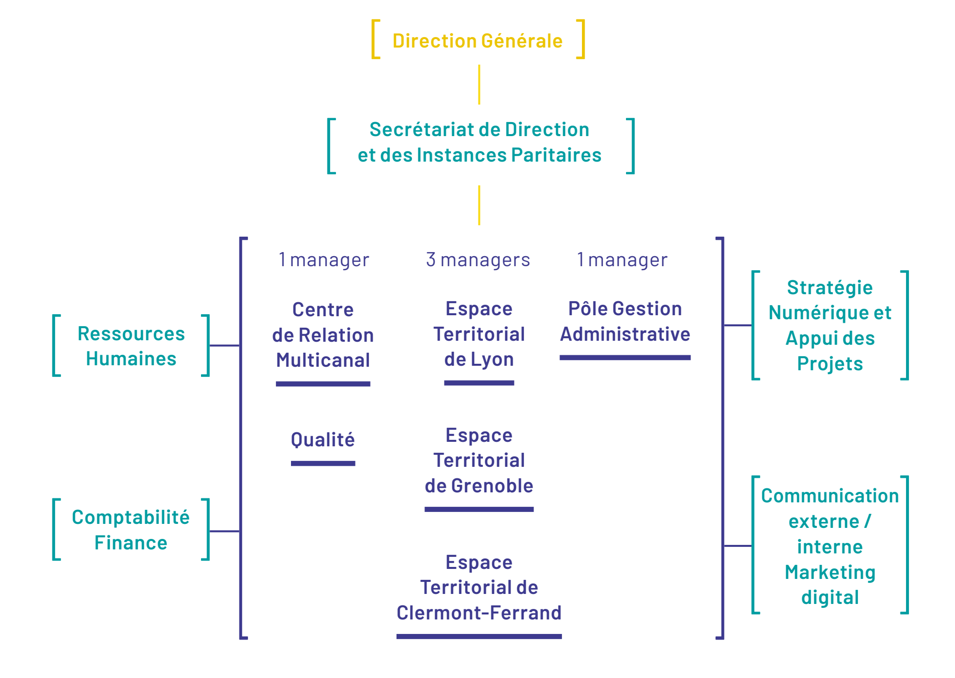
12 *Chargés d'ingénierie de parcours et d'instruction*

9 *Managers*

7 *Secrétaires gestionnaires de dossiers dont 1 CDD*

10 *Fonctions support dont 1 CDD*

3 *Développeurs territoriaux*





RESPONSABILITÉ

BIENVEILLANCE • BIENVEILLANCE

UNE CULTURE D'ENTREPRISE QUI S'INSCRIT DANS LA DURÉE

En 2022, les équipes ont continué de porter la culture d'entreprise de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes dans leur quotidien. Pour rappel, cette culture d'entreprise repose sur cinq valeurs que sont :

l'engagement, l'innovation, la responsabilité, le dynamisme et la bienveillance.

Ces valeurs ont été tout particulièrement mises à l'honneur lors de deux séminaires d'équipe organisés pour réunir et fédérer l'ensemble des collaborateurs de la région dans un cadre convivial.

Le premier séminaire, en juin dernier, a permis aux équipes de se retrouver pour la première fois physiquement après la période de confinement et d'incertitudes liée à la situation sanitaire. Durant cette journée, tous ont pu travailler sur l'incarnation des valeurs dans leur quotidien en associant pour chacune d'entre elles une action concrète. Ce travail est désormais affiché dans chaque Espace Territorial ainsi qu'au siège régional.

Le second séminaire, qui s'est déroulé les 15 et 16 décembre, a été l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée, d'envisager les perspectives pour l'année à venir et de commencer à travailler sur la marque employeur, un nouveau projet qui prendra forme en 2023.



DYNAMISME • DYNAMISME

INNOVATION

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE CLERMONT-FERRAND ET GRENOBLE

L'année 2022 a été synonyme de renouveau pour les Espaces Territoriaux de Grenoble et Clermont-Ferrand. Les équipes ont pris possession de leurs nouveaux locaux, situés dans des lieux stratégiques et dynamiques, en plein cœur du quartier d'affaire Europole pour Grenoble et à côté du Stade Marcel-Michelin pour Clermont-Ferrand.
Ces Espaces Territoriaux sont désormais plus faciles d'accès, très visibles et parfaitement pensés pour accueillir les salariés avec un projet de reconversion professionnelle et les partenaires territoriaux, dans les meilleures conditions possibles grâce à des infrastructures modernes et fonctionnelles. Deux temps forts ont été organisés, le 8 novembre à Grenoble et le 13 décembre à Clermont-Ferrand, pour inaugurer



[Clermont-Ferrand]



[Grenoble]

ces nouveaux lieux d'accueil au public. Ces moments de convivialité, en présence des administrateurs de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes et des très nombreux partenaires de chaque territoire, ont été l'occasion de mettre en lumière les actions et projets régionaux et locaux au service de la reconversion et de la mobilité professionnelle des salariés, et des témoignages de salariés reconvertis avec l'aide de Transitions Pro. Avec l'Espace Territorial de Lyon qui a ouvert ses nouveaux locaux en 2021 dans le quartier de la Part-Dieu, les trois équipes, lyonnaises, grenobloises et clermontoises, sont désormais heureuses de pouvoir proposer aux salariés avec un projet de reconversion et à leurs partenaires des lieux plus propices aux rencontres et aux échanges.

TEMPS FORTS DE 2022

Janvier

- Application des nouvelles priorités du PTP 2022 approuvées par le Conseil d'Administration de Transitions Pro en décembre 2021



- Lancement de la nouvelle plateforme « MAUDE, Métiers d'AUjourd'hui et de DEmain pour me reconvertir. »

Février

- 1er atelier « Destination Reconversion Professionnelle »
- Évolution du dispositif Transitions collectives

Mars

- Le « Copil régional TransCo » transformé en « Comité de pilotage mobilité professionnelle »

Avril

- Signature de la convention de partenariat avec l'OPCO EP

Mai

- Alternance paritaire au sein des instances gouvernantes après les deux premières années de mandat : la Présidence, trésorier et adjoint, secrétaire et adjoint ainsi qu'au sein de la Présidence de la Commission d'Instruction. Le mandat de la nouvelle équipe de gouvernance est prévu jusqu'au printemps 2024

Juin

- 1er événement des Heureux Reconvertis à l'Espace Territorial de Lyon
- Mise en place du « web call back » à disposition des employeurs
- Reprise du financement de l'accompagnement de la Validation des Acquis de l'Expérience pour les salariés

Juillet

- Examen par la Commission d'Instruction du plus gros volume de dossiers PTP de l'année : 785 au total
- Remise du rapport sur le suivi du CEP 2021 en région à France compétences
- 1er Flash de TransCo, pour les entreprises et cabinets conseils



Septembre

- Sortie du magazine ZOOM, une version condensée du rapport sur la mission de suivi du CEP 2021 en région
- Séminaire des managers, avec accueil de la nouvelle responsable de l'Espace Territorial de Grenoble, Charlotte Sauvage

Octobre

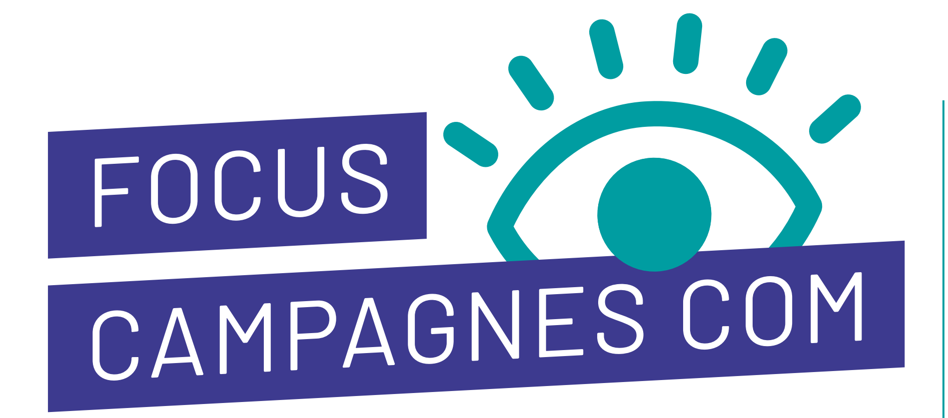
- Petit déjeuner sur le dispositif Transitions collectives co-animé avec la DREETS en présence d'entreprises et de journalistes
- Premier dossier entreprise TransCo Congé Mobilité validé par la Commisison d'Instruction
- Sortie du document retraçant les trois premières années d'existence de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes

Novembre

- Mobilisation massive des 3 Espaces Territoriaux lors de la Journée nationale de la reconversion professionnelle
- Inauguration de l'Espace Territorial de Grenoble avec tous nos partenaires lors d'une soirée festive en présence d'Heureux Reconvertis venus partager leur parcours
- Lancement de la nouvelle plateforme « LISE, le LIen entre les Salariés et les Entreprises » lors du salon Solutions RH à Lyon
- Campagne d'envergure et de proximité sur l'ensemble de la région
- 1er dossier PTP accepté dans le cadre d'une session mixte avec la Région Auvergne Rhône-Alpes

Décembre

- Campagne digitale avec des témoignages d'Heureux Reconvertis
- Validation par le Conseil d'Administration de la mise à jour de la liste des 84 métiers à fortes perspectives d'emploi pour se reconvertir en Auvergne Rhône-Alpes en 2023
- Inauguration de l'Espace Territorial de Clermont-Ferrand avec tous nos partenaires lors d'une soirée festive en présence d'Heureux Reconvertis venus partager leur parcours



En 2022, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes s'était fixée comme objectifs de communication de:

- développer sa notoriété
- valoriser sa présence sur le territoire
- susciter l'intérêt pour les dispositifs et l'envie de se reconvertir

Pour y répondre, l'association a lancé trois campagnes de communication, jouant souvent sur le registre de l'émotion.

Campagne d'envergure sur la reconversion professionnelle et sur Transitions Pro, dans la continuité de celle déployée en 2021

Octobre – Décembre 2022

Cible : grand public
Diffusion : affichage print, dynamique et digital
Retombées :

- 1,1 millions impressions des posts
- 14 500 vues des vidéos
- 250 formulaires de contact remplis



Campagne de proximité et de promotion de nos Espaces Territoriaux et permanences territoriales

Octobre – Décembre 2022

Cibles : grand public
Diffusion : affichage longue durée, radio (NRJ, Chérie FM et Nostalgie), presse écrite (Le Progrès, Mag Ville, Vivre à et La Montagne) et digital
Retombées :

- 2,7 millions impressions des posts
- 34 900 vues des vidéos
- 601 formulaires de contact remplis



Campagne de témoignages de nos Heureux Reconvertis

Novembre – Décembre 2022

Cible : grand public
Diffusion : digital
Retombées :

- 2 millions impressions des posts
- 27 000 vues des vidéos
- 460 formulaires de contact remplis



Le bilan de ces trois campagnes s'avère être particulièrement positif avec 1 311 contacts enregistrés, 36 024 nouveaux utilisateurs sur le site internet, 241 nouveaux abonnés sur Facebook et 104 sur YouTube.

Succès pour la Journée de la reconversion professionnelle !



En tant que référent de la mobilité et de la reconversion professionnelle des salariés sur le territoire, c'est naturellement que Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a porté la coordination en Auvergne Rhône-Alpes, de la Journée nationale de la reconversion professionnelle, le mardi 8 novembre 2022.

Ses équipes se sont mobilisées pour organiser au sein des trois Espaces Territoriaux de Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble de nombreuses animations à destination des salariés et des entreprises, en collaboration avec ses nombreux partenaires régionaux et locaux.

Une belle mobilisation

- Plus de **231** salariés accueillis
- **74** partenaires co-organisateurs et co-animateurs des ateliers, conférences, stands...

Une journée riche en animations

- **11** ateliers ou conférences
- **1** forum de la reconversion professionnelle au sein de l'Espace Territorial de Clermont-Ferrand
- **2** webinars
- **2** participations à des tables rondes chez des partenaires

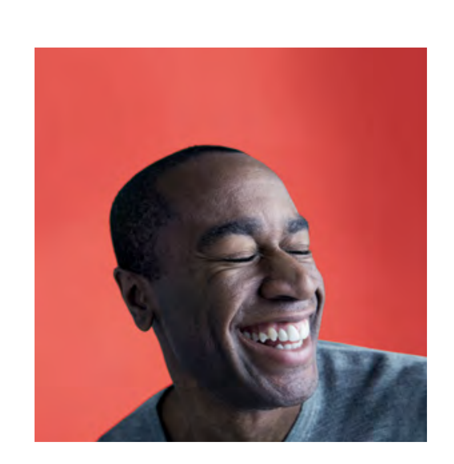
Un attrait toujours marqué pour le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Depuis 2019, les actifs salariés peuvent se former à un nouveau métier pendant ou en dehors de leur temps de travail et maintenir leur salaire grâce au PTP, le dispositif « phare » de la reconversion professionnelle

En 2022, 3 374 salariés ont sollicité Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes pour une demande de financement de formation par le biais d'un PTP. Ce nombre quasi identique à celui de l'année passée démontre, cette année encore, le fort attrait pour ce dispositif qui permet aux salariés de changer de métier.

Et après l'examen de leur dossier par la Commission d'Instruction, ce sont 2 492 salariés qui ont vu leur formation financée, soit un budget engagé à hauteur de 72,7 millions d'euros.

Cette année encore, la majorité des formations démarrant en septembre, c'est entre les mois de juin à septembre que la demande a été la plus forte avec 1811 dossiers déposés soit plus de la moitié de la totalité des dossiers.



Comme chaque année, les priorités régionales ont été revues et adaptées aux mutations du tissu économique en Auvergne Rhône-Alpes. La liste des métiers porteurs, à fortes perspectives d'emploi aujourd'hui et demain, a été mise à jour et validée par le Conseil d'Administration de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes comptabilisant 81 métiers au total et incluant quelques nouveaux métiers. Cette liste a désormais pris la forme d'une plateforme digitale nommée « MAUDE, Métiers d'AUjourd'hui et de DEmain pour me reconvertir », accessible depuis **www.transitionspro-ara.fr**.

Entre autres nouveautés, un nouveau partenariat avec le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes a également permis de mettre l'accent sur les projets mobilisant plusieurs financements.

En effet, en 2022, le Conseil régional a ouvert une partie de ses actions de formation aux salariés en reconversion. À travers ces sessions dites mixtes, Transitions Pro et le Conseil régional agissent ensemble pour former les salariés et développer les compétences dont les entreprises de la région ont besoin.

[Bilan quantitatif et financier des engagements PTP en 2022]

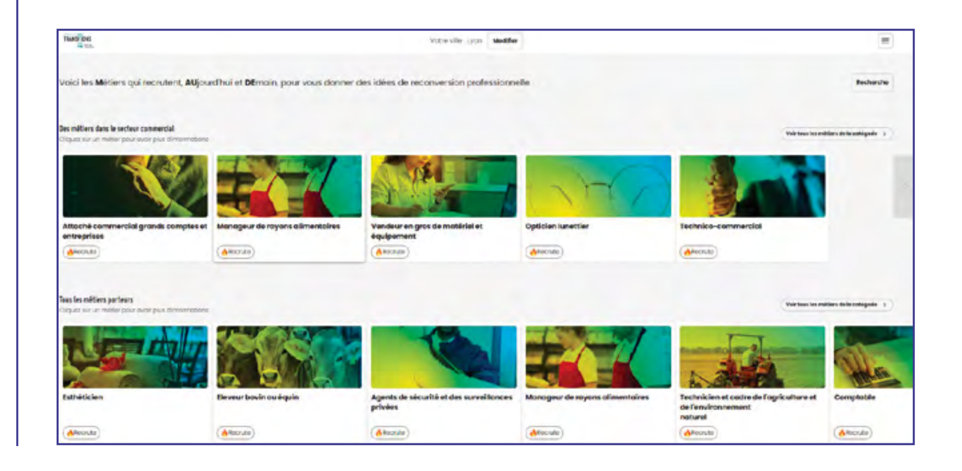
	Demande		Décision d'engagement	
	Montant total (M€)	**Quantité de dossiers**	**Montant total (M€)**	**Quantité de dossiers**
Janvier	5,2 M d'€	233	4,4 M d'€	189
Février	3,7 M d'€	154	2,9 M d'€	122
Mars	3,2 M d'€	120	2,5 M d'€	92
Avril	4,7 M d'€	161	3,4 M d'€	112
Mai	6,6 M d'€	219	5,2 M d'€	172
Juin	16,8 M d'€	447	12,3 M d'€	373
Juillet	28,2 M d'€	785	18,3 M d'€	558
Septembre	16,5 M d'€	579	12,2 M d'€	439
Octobre	5,8 M d'€	217	4 M d'€	148
Novembre	5,9 M d'€	210	4,2 M d'€	157
Décembre	6,8 M d'€	249	3,3 M d'€	130
Total	**103,4 M d'€**	**3 374 dossiers**	**72,7 M d'€**	**2 492 dossiers**

« MAUDE » DYNAMISE LA LISTE DES MÉTIERS PORTEURS

En 2022, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a mis en place la plateforme digitale « MAUDE, Métiers d'AUjourd'hui et de DEmain pour me reconvertir ». Ce projet a été élaboré dans le cadre d'un partenariat innovant avec l'ONG internationale Bayes Impact, qui « utilise la technologie pour élaborer des services publics citoyens ».

Plusieurs autres partenaires régionaux ont également permis la concrétisation de ce service : Via Compétences avec sa plateforme de recherche de formation, le réseau EVA, l'APEC et Pôle emploi pour leurs fonctionnalités d'orientation vers le Conseil en Evolution Professionnelle. « MAUDE, Métiers d'AUjourd'hui et de DEmain pour me reconvertir » est en libre-accès sur le site de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes.

Conçue pour être simple d'utilisation, la plateforme, permet aux salariés de découvrir les métiers porteurs pour se reconvertir en Auvergne Rhône-Alpes en quelques clics. En effet, elle regroupe l'ensemble des métiers à fortes perspectives d'emploi en région validés par les membres du Conseil d'Administration de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes. Elle permet également d'identifier les formations pour se former vers ces métiers et de mettre en relation les salariés avec le Conseiller en Évolution Professionnelle qui est le plus à même de les aider dans la constitution de leur projet, selon leur statut (cadre, demandeur d'emploi, en situation de handicap…). « MAUDE, Métiers d'AUjourd'hui et de DEmain pour me reconvertir » s'adresse donc aux personnes qui souhaitent se reconvertir mais ne savent pas vers quel métier et à ceux qui ont leur futur métier en tête pour trouver facilement la formation pour y accéder et pouvoir passer à l'action.
À fin 2022, ce sont plus de 15 000 personnes qui ont utilisé cet outil venu renforcer l'offre de service aux salariés. Ce bilan est d'autant plus positif que des projets de déploiement sont programmés chez des Transitions Pro d'autres régions pour 2023.



L'INGÉNIERIE DE PARCOURS DE FORMATION ET FINANCIÈRE (IPFF)

Parce que chaque projet de formation pour réussir sa reconversion professionnelle est unique, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a lancé en 2020 le service d'Ingénierie de Parcours de Formation et Financière (IPFF). Ce service, proposé par les chargés d'ingénierie de parcours et d'instruction, permet aux salariés de bénéficier d'un parcours de formation optimal et individualisé.

Les organismes de formation peuvent également mobiliser ce service et travailler avec les équipes de Transitions Pro sur l'amélioration de leur bilan de positionnement pour une meilleure individualisation des parcours de formation des salariés qui sont proposés au financement du PTP. En 2022, 833 services d'IPFF ont été réalisés :

[61%]

de ces services ont impacté positivement le coût des formation des dossiers concernés et pris en charge par Transitions Pro.

- **665** services auprès de salariés
- **111** services auprès d'organismes de formation
- **47** services auprès d'employeurs
- **10** services auprès de partenaires

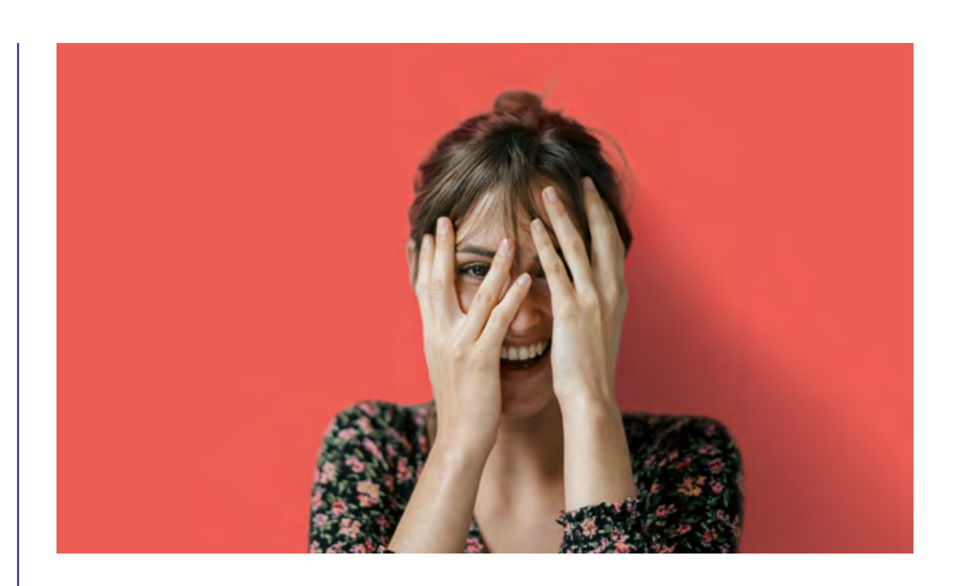
La réussite de ce service repose principalement sur deux opérations clés :

- L'organisation de cafés rencontres dédiés aux organismes de formation pour échanger sur les parcours des salariés
- L'étroite collaboration entre les opérateurs du CEP et Transitions Pro pour fluidifier le parcours de formation des salariés préparant leur entrée en formation

Le dispositif démissionnaire de plus en plus attractif

Démissionner pour suivre une formation afin de changer de métier ou créer/reprendre une entreprise tout en bénéficiant de l'allocation chômage, c'est possible pour les salariés justifiant de 5 années d'activité professionnelle, grâce au dispositif démissionnaire.

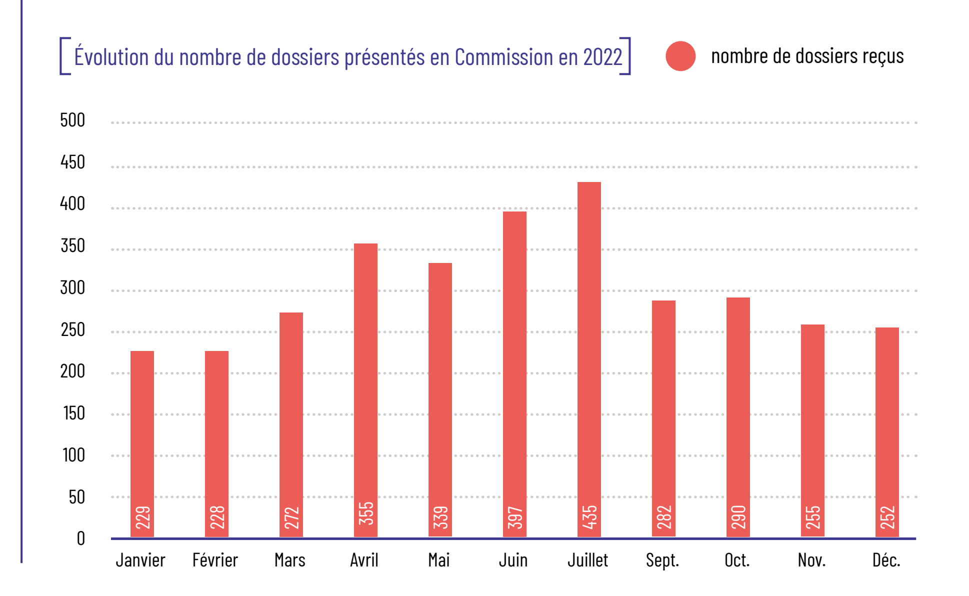
En 2022, 3 334 salariés ont sollicité Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre d'un dispositif démissionnaire, ce qui représente 10 % de hausse par rapport à l'année précédente. La Commission d'Instruction a estimé que 97 % de ces dossiers étaient « réels et sérieux », soit 3 228 dossiers validés, pour la majorité des projets de création d'entreprise.
Ce dispositif implique l'accompagnement d'un Conseiller en Évolution Professionnelle. Parmi les cinq acteurs en charge du CEP en Auvergne Rhône-Alpes, le réseau EVA et l'APEC ont accompagné respectivement 79 % et 21 % des salariés qui ont monté un dossier.
Cette année, le réseau des Transitions Pro a de nouveau réalisé une enquête auprès des bénéficiaires du dispositif démissionnaire. Sur 1590 répondants à l'enquête, 94 % des bénéficiaires ont effectivement démissionné à la suite de la validation de leur projet par Transitions Pro.
Le constat est le même qu'en 2021, autant de femmes et d'hommes entre 30 et 40 ans sollicitent Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes pour entamer un nouveau départ professionnel grâce au dispositif démissionnaire. Le niveau de qualification des bénéficiaires est plus élevé que celui observé sur les autres dispositifs de Transitions Pro.



Les domaines de formation qui sont arrivés en tête sont le secteur de la santé (22 %), l'enseignement (10 %), le travail social (7 %) et l'informatique (6 %). Les salariés qui ont préféré se diriger vers la création ou la reprise d'une entreprise se sont eux tournés vers des activités de services (33 %), la construction (12 %), l'activité spécialisée et scientifique (6 %) et l'hébergement et restauration (6 %).

[94%]

des bénéficiaires ont démissionné suite à la validation de leur projet par Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes



La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) de nouveau financée par Transitions Pro

En juin 2022, le Réseau des Transitions Pro s'est vu confier une nouvelle fois le financement de l'accompagnement de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les salariés, et ce pour une durée d'un an jusqu'au 31 mai 2023.

Après un été 2022 passé à organiser la relance du dispositif, les équipes de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes se sont tout particulièrement mobilisées pour la semaine de la VAE, organisée à l'occasion des dix ans du dispositif, qui s'est déroulée du 19 au 24 septembre 2022. Forums, tables rondes, etc. sont autant de temps forts auxquels elles ont participé et qui ont rythmé cette semaine.

D'autres actions de promotion auprès des réseaux de prescripteurs et directement auprès des salariés ont permis de fortement redynamiser le dispositif au fil des mois.

Et cet investissement a porté ses fruits puisque 281 dossiers de financement de l'accompagnement de la Validation des Acquis de l'Expérience ont été acceptés de juin à décembre 2022.

[281]

dossiers de financement de l'accompagnement de la VAE ont été acceptés de juin à décembre 2022

En 2021, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes s'était engagée avec quelques autres associations Transitions Pro dans une expérimentation : la VAE-PTP qui mobilisait sur un même projet professionnel les deux dispositifs de transition professionnelle. Cette expérimentation a donc été poursuivie en 2022 et au total ce sont douze nouveaux parcours de reconversion de salariés en VAE-PTP qui ont pu être mis en place.

[12]

nouveaux parcours de reconversion de salariés en VAE-PTP mis en place

POINT RÉFORME

La loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022 sur des mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi, prévoit la création d'un service public de la Validation des Acquis de l'Expérience pour orienter et accompagner les candidats. Issu d'un amendement du Gouvernement adopté par les députés, ce service public de la VAE sera porté et mis en œuvre par un groupement d'intérêt public auquel seront associés l'État, les Régions, Pôle emploi, l'Afpa, les opérateurs de compétences et les associations Transitions Pro.

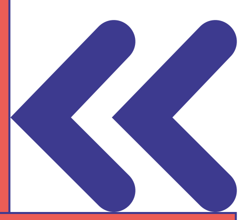


Transitions collectives (TransCo)

Né en 2021 du partenariat étroit entre l'État et les partenaires sociaux, TransCo a évolué en 2022 pour mieux répondre aux besoins des entreprises et des salariés.

Depuis sa création en 2021, ce dispositif innovant et expérimental permet aux entreprises d'anticiper les mutations économiques de leur secteur et d'accompagner leurs salariés afin qu'ils puissent se reconvertir vers des métiers porteurs. Les salariés volontaires pour s'engager dans le dispositif, conservent leur rémunération et leur contrat de travail, les fonds dédiés à TransCo prenant en charge leur formation pour accéder à un nouveau métier dans le même bassin de vie. Si ce dispositif était déjà pensé pour répondre aux besoins de recrutement, il se positionnait d'abord comme une alternative aux procédures de licenciements économiques, inscrit au cœur du dialogue social.
En 2022, pour répondre aux multiples mutations que les entreprises doivent engager, TransCo évolue en devenant davantage un outil RH visant à anticiper ces mutations économiques d'une part, et à accompagner les restructurations des entreprises d'autre part. Un second volet du dispositif, le TransCo Congé Mobilité (TCM) est créé en ce sens.

2022 a été l'année de lancement par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion du réseau des Délégués à l'Accompagnement des Reconversions Professionnelles (DARP) partout en France. En Auvergne-Rhône-Alpes, les DARP départementaux ont déployé des collaborations étroites avec les équipes de Transitions Pro, autour de la promotion du dispositif Transitions collectives sur les territoires. Au niveau régional, nous avons co-animé deux fois par mois un comité réunissant les OPCO, les opérateurs du Conseil en Évolution Professionnelle et Pôle emploi, dans une atmosphère partenariale et constructive au service du développement des mobilités professionnelles. Des jalons posés qui permettront de poursuivre ensemble notre action au plus près des besoins des entreprises et des salariés.



Véronique Garcia

DARP régionale / DREETS ARA

Une montée en charge qui a permis à Transitions Pro de renforcer ses relations avec l'État et les partenaires économiques sur les territoires

Dès 2021, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a constitué un comité de pilotage, co-animé avec la DREETS et rassemblant les principaux acteurs du dispositif (OPCO, opérateurs CEP, Pôle emploi). Ce comité de pilotage a permis de garantir une action concertée, mutualisée, et cohérente sur le territoire régional lors du lancement et pour la gestion de TransCo tout au long de 2021.

Réuni tous les quinze jours, le « Copil TransCo » a favorisé une meilleure connaissance partagée entre acteurs et les échanges se sont élargis aux sujets de la mobilité professionnelle des salariés sur les territoires.

L'arrivée des Délégués à l'Accompagnement des Reconversions Professionnelles (DARP) pour les entreprises, aux niveaux régional et départemental, a également structuré la collaboration, au sein de ce « Copil ».

Si la montée en charge du dispositif est restée modeste, le Copil s'est saisi de TransCo en tant que « laboratoire d'expérimentation », permettant de partager les enjeux et rassembler les forces opérationnelles au service des transitions professionnelles des salariés et de l'accompagnement des transformations des entreprises.

- **163** entreprises ont manifesté un intérêt pour le dispositif
- **6** entreprises dont 10 établissements, s'en sont emparées dont 1 entreprise engagée dans TransCo CM
- **7** salariés sont engagés dans leur reconversion, et plusieurs sont en cours d'accompagnement auprès d'un opérateur du CEP

À l'horizon 2023

En mars 2022, le « Copil TransCo » est devenu « Copil mobilité professionnelle », élargissant les sujets et impulsant une nouvelle dynamique partenariale, du régional au local.

Ainsi, des actions menées par les équipes territoriales se sont déployées avec des OPCO, dans l'objectif partagé de soutenir et sécuriser les transitions professionnelles des salariés intérimaires et saisonniers, notamment.

Pour 2023, une vision très claire se dégage avec la mise en place d'une stratégie régionale de mobilité professionnelle propre à Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes.

La certification interprofessionnelle CléA

En 2022, Transitions Pro a continué d'assurer sa promotion, son déploiement et la gestion des jurys régionaux.

La certification CléA, socle de connaissances et de compétences professionnelles, est un véritable outil au service de l'employabilité et de l'évolution professionnelle des personnes ayant pas ou peu de qualifications. Créée par les partenaires sociaux en 2015, la certification permet de valider sept domaines de compétences-clés, utiles à toute personne recherchant un emploi ou actuellement en poste afin de faire reconnaître ses compétences et ouvrir des possibilités d'évolution professionnelles. Certification interprofessionnelle reconnue par tous les employeurs sur le territoire national, elle offre aux salariés et demandeurs d'emploi, après une évaluation de leurs acquis, un parcours de formation adapté qui ne s'organise que sur leurs connaissances et compétences manquantes ou à renforcer.

[1 136]

certifications ont été octroyées durant l'année 2022, dont 52 à des salariés

Durant l'année 2022, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a organisé et tenu vingt-deux jurys pour instruire les dossiers de certification.
Trois ans après le début de la prise en charge de la certification CléA par Transitions Pro, le plan d'action visant à faire connaître la certification auprès du public salarié s'est axé sur :

- Sa promotion auprès des entreprises afin de faire connaître CléA aux employeurs et salariés pour permettre aux moins qualifiés de monter en compétences.
- Sa promotion auprès des partenaires de Transitions Pro et diverses structures pouvant être confrontées à du public peu ou pas qualifiés, ou en situation d'illettrisme.



LA JOURNÉE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

La promotion de la certification CléA passe aussi par sa mise en avant et promotion lors de temps forts, tels que la journée de lutte contre l'illettrisme durant laquelle les équipes de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes se sont mobilisées.
En partenariat avec plusieurs structures territoriales, des temps d'échanges avec les employeurs et les acteurs de la formation ainsi que des actions auprès des salariés ont été menées, afin de présenter CléA et démontrer qu'il s'agît d'un outil performant pour contribuer à lutter contre l'illettrisme.

Les services d'information aux salariés font peau neuve

En 2022, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes s'est lancée dans un vaste chantier de refonte de son offre de service. Cette démarche visait à faciliter davantage la réussite des parcours de reconversion professionnelle des salariés en leur proposant une palette de services accessibles et innovants tout au long de la constitution de leur dossier de demande de financement.

Pour consulter l'ensemble de l'offre de service, rendez-vous sur **www.transitionspro-ara.fr**

FOCUS SUR QUELQUES-UNS DE CES NOUVEAUX SERVICES

L'atelier « Destination Reconversion Professionnelle » dispensé en présentiel est la grande nouveauté de 2022. Un format ludique et innovant permettant aux salariés de reconstituer la fresque de la transition professionnelle et ainsi maitriser les dispositifs de financement pour leur reconversion (le PTP et le dispositif démissionnaire) et bien choisir leur propre parcours via une approche pédagogique.
> +1100 participants sur +400 ateliers

L'atelier en ligne « Les outils pour votre reconversion en 60 minutes chrono » pour une vue d'ensemble rapide des dispositifs de financement et des acteurs de la transition professionnelle.
> +1175 participants sur +280 ateliers

Un service individualisé pour les salariés en contrat court ou étant confrontés à une problématique professionnelle ou extra-professionnelle (salariés avec un risque de licenciement pour inaptitude, salariés en situation de handicap, en situation d'illectronisme, en suspension du contrat de travail…) afin de les aider à optimiser leur parcours en fonction de leur situation individuelle.
> +2 000 services délivrés



DES ÉQUIPES, AU PLUS PRÈS DES SALARIÉS



Une permanence téléphonique à disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.
> +29 000 appels réceptionnés

Un accueil du public du lundi au vendredi, avec ou sans rendez-vous au sein de nos Espaces Territoriaux et plus d'une dizaine de permanences de proximité sur l'ensemble du territoire, pour faciliter l'accès aux services de Transitions Pro aux salariés.

Un Web Call Back, service de rappel immédiat par un conseiller à la demande d'un salarié ou d'un employeur en cours de constitution de son dossier PTP.
> près de +700 rappels effectués

Des campagnes d'appels sortants réalisées tous les mois auprès des salariés en cours de constitution de leur dossier afin d'identifier les points de blocage potentiels, de proposer un service d'accompagnement en fonction des besoins…
> près de +2 100 appels sortants effectués

Une nouvelle offre de service à destination des entreprises

Transitions Pro a conçu une offre de service spécifique pour les entreprises de la région Auvergne Rhône-Alpes désireuses de faire de la mobilité professionnelle des salariés un nouvel outil au service de la politique RH.

Aux côtés des entreprises de la région

Dans le contexte actuel de mutations toujours plus rapides du monde du travail, les enjeux liés au recrutement, à la mobilité et la reconversion professionnelle des salariés, ou à la transformation de l'activité et des emplois, sont de plus en plus présents dans les entreprises.

C'est le constat qu'a fait Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes en s'engageant au quotidien aux côtés des salariés, des entreprises et de ses nombreux partenaires, tous acteurs du marché du travail.

Et c'est pour répondre à ces enjeux, que les équipes de Transitions Pro ont développé une offre de service à destination des entreprises en début d'année 2022.

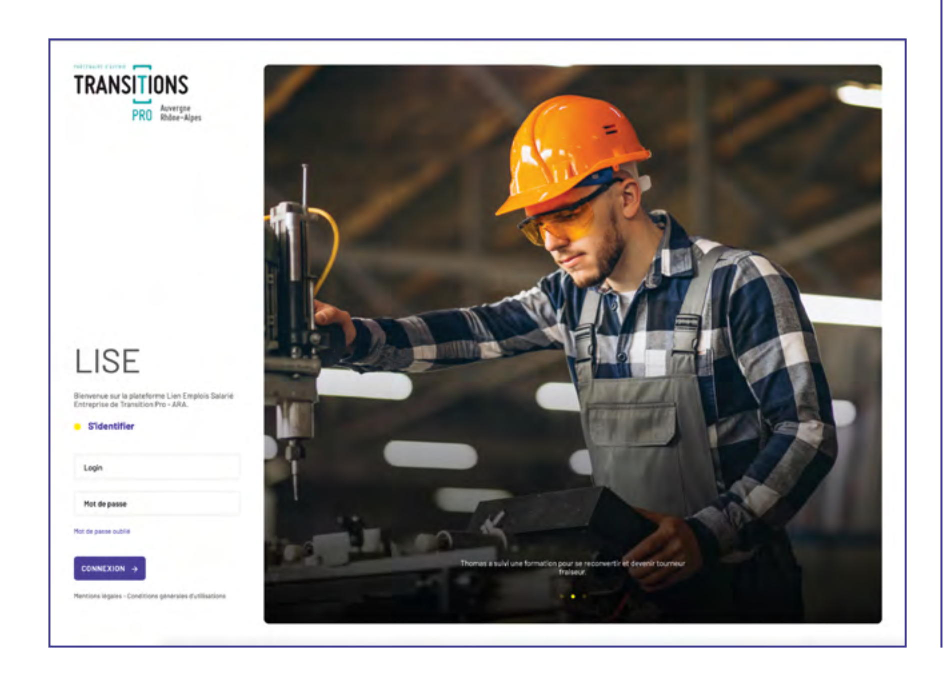
Rendez-vous individuels avec le chef d'entreprise, le directeur des ressources humaines ou les représentants du personnel, réunions d'information collectives pour les salariés directement dans l'entreprise, interventions ou animations lors des événements RH, ou toute autre intervention sur-mesure : Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes propose aux entreprises des solutions personnalisées en phase avec leurs besoins ou demandes.

Une plateforme digitale pour répondre à leur besoin en compétences

En fin d'année, cette offre de service a été renforcée par le lancement d'une plateforme numérique, « LISE, le LIen entre les Salariés et les Entreprises ». Ce nouvel outil,



très simple d'utilisation, permet de mettre en relation les salariés en reconversion professionnelle avec des entreprises, partenaires de Transitions Pro, qui sont en recherche de compétences pour étoffer leurs équipes. Dévoilée à l'occasion du salon Solutions RH de Lyon qui s'est déroulé en novembre, « LISE, le LIen entre les Salariés et l'Entreprise » propose aux entreprises de la région qui auront souhaité être partenaires en signant sa charte d'utilisation, d'accéder aux profils de plus de 2 500 salariés, reconvertis ou en cours de formation pour changer de métier, et prendre contact directement avec eux.



Les missions d'appui

Acteur de référence des mutations du marché du travail aux côtés des salariés, des entreprises et des opérateurs locaux de l'emploi, de la formation et de l'économie, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a également pour missions :

- D'analyser et d'anticiper les besoins en emplois et compétences du territoire
- De garantir la qualité des parcours de formation financés
- De développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs régionaux de l'emploi et de la formation
- D'informer sur les organismes délivrant le Conseil en Évolution Professionnelle
- De suivre la mise en œuvre opérationnelle du Conseil en Évolution Professionnelle sur le territoire régional



FOCUS SUR LA MISSION DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DU CEP EN AUVERGNE RHONE-ALPES

La Loi du 5 septembre 2018 a confié aux Transitions Pro la mission d'informer le public sur les organismes délivrant le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) et également d'en suivre la mise en œuvre opérationnelle au niveau de chaque région.

Depuis 2021, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes remet chaque année à France compétences un rapport sur la mise en œuvre du CEP dans la région par les cinq opérateurs (le réseau EVA, l'APEC, les CAP emploi, les Missions locales et Pôle emploi).

Ce rapport se base sur une méthodologie définie par France compétence pour l'ensemble des Transitions Pro et est structurée autour de deux axes :

- Les parcours des actifs en région : le recours, l'usage du CEP et le profil des bénéficiaires,
- Les coopérations des acteurs autour du CEP en région.

Le contenu de ce rapport est le fruit d'échanges réguliers avec les opérateurs du CEP, d'une veille tout au long de l'année, et de l'analyse des données quantitatives transmises par France compétences.
Les relations de travail tout au long de l'année entre Transitions Pro et les opérateurs du CEP en Auvergne Rhône-Alpes viennent également alimenter ce rapport.

La mission de Transitions Pro complète celles des autres instances, notamment celle de l'État au niveau national et celle de la Région en matière de coordination des organismes faisant partie du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

Ce rapport sur la mise en œuvre opérationnelle du CEP réalisé par Transitions Pro est présenté lors d'une réunion du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP) afin d'échanger sur son contenu, en présence des opérateurs du CEP.

En 2022, 514 296 personnes ont débuté dans la région Auvergne Rhône-Alpes un accompagnement avec un opérateur du Conseil en Évolution Professionnelle.

2022 : un renforcement de nos partenariats

Les conventions de partenariat signées avec le Réseau EVA, l'APEC et le réseau des Cap Emploi - les trois opérateurs du CEP des salariés - ont été reconduites jusqu'à fin 2022 afin de poursuivre les engagements jusqu'à fin 2023. L'objectif demeure le même : fluidifier les parcours des salariés en reconversion professionnelle grâce au CEP et aux dispositifs de Transitions Pro.

De nombreuses rencontres ont été organisées entre Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes et Pôle emploi pour faciliter la bonne connaissance et les échanges sur le dispositif démissionnaire.

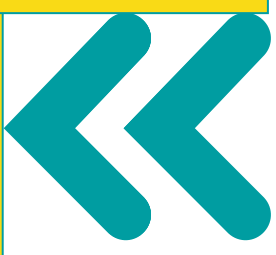
La convention signée fin 2021 avec les Acteurs de la Compétence a été déclinée en 2022 à travers la mise en place de groupes de travail sur l'individualisation des parcours, des pratiques tarifaires et des métiers et formations du secteur du numérique.

Depuis de nombreuses années, Transitions Pro travaille avec l'Agefiph afin de favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à la formation.
Cet objectif s'est traduit par de nombreuses actions de promotion de nos dispositifs auprès des différents acteurs liés au handicap afin de faire connaître aux salariés en situation de handicap les outils de la transition professionnelle.
Au-delà, l'année 2022 a été ponctuée de rencontres entre tous les acteurs du handicap (Cap Emploi, Agefiph, Services Comète, Carsat, Services de santé au travail, Handi BTP...).

Laurent Floquet

Délégué régional
Opco EP, Région
Auvergne-Rhône-Alpes

L'Opco EP a conjugué ses moyens d'action avec ceux de Transitions Pro pour répondre aux enjeux de sécurisation des trajectoires professionnelles des salariés et renforcer le potentiel humain des entreprises. À travers nos réseaux de proximité, nous intervenons conjointement sur les territoires de la région, au plus près des entreprises et des salariés, en lien avec les partenaires locaux. Il s'agit de répondre, par l'expérimentation et l'innovation, aux enjeux de mutation auxquels les entreprises relevant du champ de l'Opco EP sont confrontées. Le recours à la plateforme LISE pour favoriser et sécuriser le rapprochement entre candidats à la mobilité et entreprises recruteuses est l'une des plus récentes illustrations.



En 2022, le travail avec Via Compétences s'est poursuivi au travers de la plateforme digitale « MAUDE, Métiers d'AUjourd'hui et de DEmain pour me reconvertir ».
En effet, la plateforme s'appuie sur le site **www.coteformations.fr** de Via Compétences pour informer sur les formations permettant d'accéder aux métiers à fortes perspectives d'emploi sur le territoire.

Une convention de partenariat a été signée avec l'OPCO des Entreprises de Proximité autour de deux objectifs :
- Optimiser l'efficacité des actions et renforcer la collaboration entre les deux structures
- Articuler les actions pour fluidifier les parcours de transition professionnelle au sein des branches professionnelles de l'OPCO EP

En déclinaison de la convention cadre 2020-2023 signée avec la Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, une nouvelle convention a été signée pour la mise en place de sessions de formation mixant les demandeurs d'emploi et salariés en reconversion.
Ce partenariat permet d'optimiser les fonds de la formation, d'assurer le démarrage des sessions en déficit de candidats et de répondre aux besoins en compétences de la région.

En 2022, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) et Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes ont formalisé leur accord cadre de partenariat. Celui-ci vise à permettre aux collaborateurs de Transitions Pro de mieux identifier les situations d'illettrisme des personnes qu'ils accueillent et de pouvoir les orienter vers les structures compétentes pour les accompagner.
Le deuxième axe porte sur la certification CléA, avec une volonté commune de la promouvoir.

D'autres échanges ont eu lieu avec les OPCO (OCAPIAT, ATLAS, OPCO Mobilités, OPCO Santé...), ou la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie.
Ces nouvelles conventions verront le jour en 2023.

Trois années d'existence réussies

Depuis 2020, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes s'est fortement mobilisée, à travers les différentes missions qui lui ont été confiées par les pouvoirs publics, pour soutenir, préserver et développer l'emploi en région. Après trois ans d'activité, l'heure du bilan a sonné et comme en témoignent les chiffres, il est particulièrement positif !

La concrétisation d'un nombre significatif de projet de reconversion et de transition professionnelle grâce à Transitions Pro ARA

- **6 853** PTP financés
- **8 014** dossiers du dispositif démissionnaire validés
- **2 552** certifications CléA délivrées
- **668** dossiers de financement de l'accompagnement pour la VAE
- Les premiers dossiers Transitions collectives déposés

Une dizaine de services innovants et adaptés aux besoins des salariés pour faciliter leur démarche d'évolution professionnelle

- **14 891** salariés bénéficiaires d'un de nos services d'information individuel ou collectif
- **2 548** rendez-vous d'Ingénierie de Parcours de Formation et Financière réalisés
- **107 959** appels téléphoniques réceptionnés
- **150 616** messages reçus et ayant fait l'objet d'une réponse dans les 24h, conformément à notre engagement qualité
- **84,5 %** de personnes satisfaites par les services délivrés
- **40 941** espaces personnels créés par des salariés

Une présence territoriale renforcée pour être au plus proche des salariés

- **1** nouveau siège social à Lyon
- **3** Espaces Territoriaux à Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand, véritables outils pour répondre en proximité aux besoins des salariés
- **14** permanences territoriales réparties sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes

Un collectif d'experts engagés

- **20** administrateurs et 15 suppléants constituant la Gouvernance
- **13 774** d'heures d'engagement des administrateurs pour faire vivre Transitions Pro
- **64** collaborateurs aux profils complémentaires et œuvrant au quotidien pour déployer nos missions et services

Fin 2022, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a sorti son rapport d'étape retraçant ces trois premières années d'actions.





QUELLES PERSPECTIVES POUR 2023 ?

À l'aube d'une probable évolution des politiques en matière de reconversion et transition professionnelle, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes s'est livrée à un exercice rétrospectif sur les grandes dynamiques de ces trois années écoulées au service des projets de mobilité professionnelle des salariés et des besoins en compétences des entreprises sur le territoire. S'appuyant sur ce bilan, sa volonté en 2023 est donc de poursuivre et renforcer cette dynamique en continuant à s'adapter aux mutations continues du travail.

En 2023, la gestion des dispositifs de reconversion et de mobilité professionnelle destinés au publics des salariés demeurera le cœur d'activité de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes. Pour autant, l'association souhaite continuer le déroulement de la feuille de route qu'elle s'était fixée, avec deux axes phares permettant de soutenir le déploiement des dispositifs de reconversion professionnelle sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes : l'accélération du développement de ses services aux salariés et aux entreprises, et le renforcement de ses partenariats régionaux.

› *L'accélération du développement de ses services aux salariés et aux entreprises*

Les ateliers « Destination Reconversion Professionnelle » et « Les outils de la reconversion pro en 60 minutes chrono », la plateforme digitale, « MAUDE, Métiers d'AUjourd'hui et de DEmain pour me reconvertir », etc., sont autant de nouveaux services qui ont vu le jour en 2022 et qui, même s'ils ont connu un lancement prometteur, ont besoin d'être portés, voire enrichis pour donner suite aux premiers retours d'expérience très positifs. Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes prévoit donc pour l'année à venir des actions pour renforcer l'attractivité de son offre de service, comme par exemple, la création d'une page web dédiée ou l'organisation de webinars pour accroître le nombre d'utilisateurs de la plateforme. Elle poursuivra aussi ses actions de promotion, par le biais du Centre de Relation Multicanal.

En 2022, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a également lancé son offre de service aux entreprises et l'a étoffée en fin d'année avec le lancement de la plateforme digitale « LISE, le LIen entre les Salariés et les Entreprises ». Pour l'année 2023, l'objectif sera de continuer à promouvoir auprès des entreprises cette offre et plus spécifiquement « LISE, le LIen entre les Salariés et les Entreprises » pour aboutir à la signature de plusieurs dizaines de chartes d'usage de cette plateforme d'aide aux recrutements de salariés en reconversion par des entreprises régionales.

› *Le renforcement de ses partenariats régionaux*

De nombreux partenariats avec des acteurs clés de l'emploi et de la formation professionnelle ont été engagés sur ces trois dernières années, chacun avec son lot d'actions ambitieuses à mettre en œuvre et de moyens à mutualiser. L'année 2023 prévoit donc déjà de nombreux événements co-organisés avec ces partenaires : le salon de l'Évolution et de la Transition Professionnelle avec le CIBC 69, Go Entrepreneurs avec l'APEC, la Journée de la reconversion professionnelle avec les acteurs locaux sur chaque territoire, des afterworks de promotion des métiers avec les OPCO, des rencontres avec des entreprises et DRH avec l'APEC ...

› *L'adaptabilité, maître mot*

Et bien sûr, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes mènera ces quelques axes de travail, qui ne sont qu'une première illustration du plan d'action qu'elle souhaite déployer en 2023, en fonction des mutations qui s'opéreront et de l'éventuelle nouvelle règlementation à venir.

L'association saura aussi s'adapter aux éventuelles évolutions dans le cadre d'une organisation paritaire interprofessionnelle régionale.



PAPA EST SUR UN NUAGE

DEPUIS QU'IL A CHANGÉ DE MÉTIER

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS PRO Auvergne Rhône-Alpes



NOS 3 ESPACES TERRITORIAUX EN PROXIMITÉ

Transitions Pro Lyon
83/85 bd Vivier Merle
69003 Lyon

Transitions Pro Grenoble
Quartier Europole
9 place Robert Schuman
38000 Grenoble

Transitions Pro Clermont-Ferrand
113 av. de la République
63100 Clermont-Ferrand

04 72 82 50 50
transitionspro-ara.fr




conception graphique : Perluette & BeauFixe